

Le VÉTÉran

Société de Conservation du Patrimoine Vétérinaire
Québécois

Volume 20 : Hiver 2006

La SCPVQ se prépare à souligner le centenaire du décès du Dr Victor Théodule Daubigny (1836-1908). Nous vous proposons dans ce numéro du VÉTÉran, deux articles de notre historien vétérinaire le Dr Michel Pepin. Nous conservons dans les archives six représentations du Dr V. T. Daubigny à diverses périodes de sa vie.



Photo officielle au début de sa carrière vétérinaire (1878) alors âgé de 42 ans



On observe cette photo sur la mosaïque du comité de régie 1894-1895 (59 ans)



Tableau de Mme Estelle Allard Bernard peint en 1986, ce tableau a été confié à la SCPVQ.



Tableau du Dr V. T. Daubigny vers la fin de sa vie. Ce tableau est présent sur la photo du bureau de François-T. Daubigny



On observe le Dr V.T, Daubigny sur la photo des professeurs et des élèves pour la session 1887-1888. (50 ans)



Buste en bronze du Dr Victor Théodule Daubigny dévoilé en 1986 lors des fêtes du centenaire. On peut l'apercevoir dans la salle du conseil de la Faculté de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe

LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU
PATRIMOINE VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS 2005-2006

Président : Dr Pierre Brisson
Vice-président : Dr Clément Trudeau
Sec.-trésorier : Dr Armand Tremblay
Conseillère : Mme Georgette Gélinas
Conseiller : Dr Olivier Garon
Conseiller : Dr Jean-Luc Laberge
Conseiller : Dr Maurice Desrochers
Conseiller : Dr André Marchessault

Le VÉTÉran est le bulletin de la Société de Conservation du Patrimoine Vétérinaire Québécois, publié une à deux fois l'an à l'intention de ses membres :

3200, rue Sicotte, C.P. 5000
Saint-Hyacinthe, Qc. J2S 7C6

Production :
Drs Maurice Desrochers, Michel Pepin,
Gaston Roy
Lecture : Dr André Bisailon et Mme Mariette Vincent
Mise en page : Dr Armand Tremblay

La Société de Conservation du Patrimoine Vétérinaire Québécois possède dans ses archives, plusieurs pièces reliées spécifiquement au Dr Victor Théodule Daubigny.



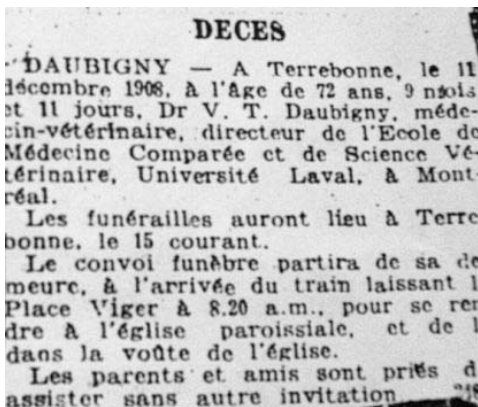
Médaille décernée à V.T. Daubigny par la chambre d'Agriculture du Bas Canada le 27 mars 1877 pour souligner le meilleur examen général au Collège vétérinaire de Montréal. Un autre exemplaire de la même médaille fait partie de la collection privée du Dr Michel Pepin.



Coffret d'instruments de chirurgie d'environ cinquante pièces ayant appartenu au Dr V.T. Daubigny.



Pièce métallique placée sur le couvercle du coffret d'instruments de chirurgie. Nous avons une indication de l'année de son achat.



L'avis de décès du Dr V. T. Daubigny, dans un journal non identifié.

Dans un autre journal, dont nous avons la découpeure, il est indiqué que le Dr V.T. Daubigny était souffrant depuis une quinzaine de jours, mais son état ne faisait aucunement anticiper qu'il s'éteindrait si tôt. On indique que le défunt a succombé au diabète.

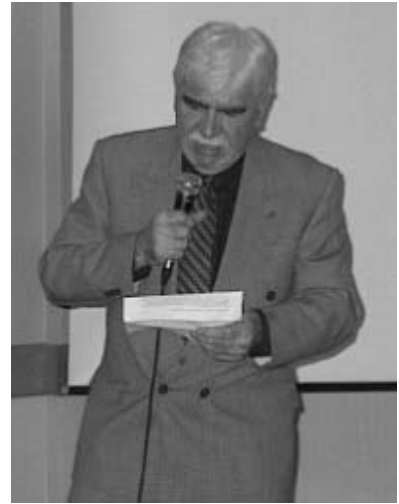
Le compte-rendu du brunch 2005 de la SCPVQ

Soixante-dix-huit membres et les amis de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois ont répondu à l'invitation pour le brunch annuel tenu le dimanche 1 mai 2005, au salon Honoré Mercier de l'hôtel des Gouverneurs, 1200 Johnson, St-Hyacinthe.

Le Dr Pierre Brisson a présenté notre conférencier, le Dr André Vallières. Après nous avoir fait part des étapes de la carrière du Dr Vallières et de ces activités comme membres de l'agence canadienne de l'inspection des aliments, il l'invite à présenter sa conférence dont le titre est : La gestion des maladies animales exotiques : un défi à relever!

Le Dr Vallières nous propose d'examiner les principaux obstacles à surmonter lors des activités de contrôle des épidémies animales. Pour bien comprendre l'ampleur des difficultés rencontrées, il utilise des exemples de crises zoo-sanitaires récentes au Canada et ailleurs dans le monde. Grippe aviaire, fièvre aphteuse, maladie de la vache folle; ces mots résonnent sans cesse à nos oreilles, portés par des médias omniprésents. Les crises en santé animale se succèdent à un rythme fou. La profession vétérinaire est, encore et toujours, au centre de l'action. Le public et le secteur agro-alimentaire nous interpellent.

Le Dr Vallières illustre, avec un grand nombre de diapositives, son implication en Angleterre lors de la récente épidémie de fièvre aphteuse. Il nous fait part aussi des travaux réalisés lors de l'épisode de grippe aviaire en Colombie-Britannique.



Dr André Vallières, conférencier au brunch 2005

Incinération des carcasses d'animaux atteints de fièvre aphteuse lors de la dernière épidémie en Angleterre

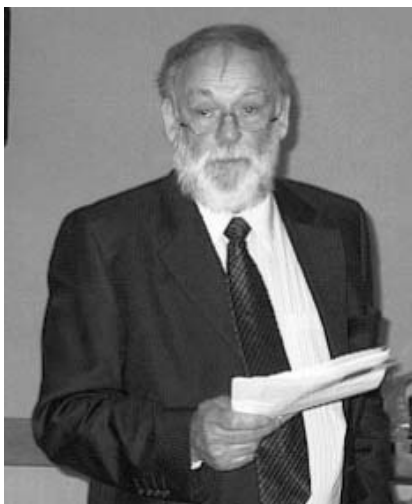


Le Dr Maurice Desrochers remercie le Dr André Vallières, au nom des personnes présentes, de l'excellente présentation sur les difficultés associées au contrôle des épidémies animales

N'oubliez pas le :
BRUNCH ANNUEL DE VOTRE
SOCIÉTÉ
LE DIMANCHE 7 MAI 2006,
à 10 heures 30
Au Club de golf de St-Hyacinthe
3840, boul Laurier Ouest,
SAINT-HYACINTHE

Prix Victor 2004

Le Dr Jean-Luc Laberge présente, en humour et avec beaucoup de justesse, les grandes étapes de la vie professionnelle du Dr Jean-Baptiste Phaneuf, le récipiendaire du prix Victor 2004.



Le Dr Pierre Brisson remet le prix Victor 2004 au Dr Jean-Baptiste Phaneuf, archiviste de la SCPVQ depuis sa fondation. Le Prix Victor, du nom du fondateur de l'École vétérinaire francophone de Montréal Victor-Théodule Daubigny, rend hommage à un médecin vétérinaire qui s'est particulièrement distingué au cours de sa carrière.



Le Dr Jean-Baptiste Phaneuf est invité par le Dr Pierre Brisson à prendre la parole. Le Dr Phaneuf se dit très flatté de l'honneur que lui fait aujourd'hui, la SCPVQ, en lui remettant le prix Victor 2004. C'est un honneur qui le touche profondément, mais qui le rend quelque peu perplexe. Sur quelle base s'est-on appuyé pour m'accorder ce prix? Sur mes années à la rédaction du VÉTÉran ? Peut-être.

Il nous souligne qu'ils sont nombreux ceux qui, au cours des dernières années, ont accompli des actions de nature à rehausser le prestige de la médecine vétérinaire au Québec.

Il se dit très fier d'être le récipiendaire du prix Victor 2004 de notre Société et précise qu'il ne peut que nous en remercier.

On distingue le Dr Jean-Baptiste Phaneuf et son épouse en compagnie du Dr Jean Sirois, doyen de la Faculté de médecine vétérinaire.



Le prix Victor

Le médaillon du prix Victor est en bronze selon un modèle sculpté par M. Pierre Demers en 1987. M. Demers est un artisan de Saint-Hyacinthe et un employé retraité de la Faculté de médecine vétérinaire.



Les 17 récipiendaires du prix Victor depuis la fondation de la SCPVQ en 1987.

1988	Dr Jean Piérard
1989	Dr Paul Cusson
1990	Dre Christiane Gagnon
1991	Dr Paul Desrosiers
1992	Dre Sylvie Lussier
1993	Dr Jean-Paul Morin
1994	Dr Michel Pepin
1995	Dre Louise Laliberté
1996	Dr Philippe Demers
1997	Dr Serge Larivière
1998	Dr Benoît Dumas
1999	Dr Simon Carrier
2000	Dr Onil Hébert
2001	Dr Paul Marois
2002	Dr Michel Morin
2003	Dr Raymond Roy
2004	Dr Jean-Baptiste Phaneuf

Activités de la SCPVQ

Les membres de la société se sont impliqués au cours de cette année à diverses tâches soit :

Il a la préparation du brunch annuel, l'édition du # 20 du Journal Le VÉTÉran (Hiver 2006), la réception et la classification de documents provenant de Mme Gélinas, des Drs Jean-Paul Morin, Benoît Dumas, Jacques Demers et Laslo DeRoth. Nous avons reçu et classifié une quantité importante de documents du Dr Jean-Baptiste Phaneuf.

La Faculté de médecine vétérinaire nous a remis l'ameublement d'origine du secrétariat (bureau et deux bibliothèques, 1954). Elle nous a aussi fait don de deux cadres, d'une série de photos laminées et de découpages de journaux portant sur les activités des médecins vétérinaires et publiées entre 1957 et 1964.

Nous avons débuté l'évaluation patrimoniale des instruments et des objets de la collection de la société et numérisé plus de 500 photos et diapositives. Nous sommes à la recherche des mosaïques de finissants des années 1930 à 1940.

Armand Tremblay, Secrétaire-trésorier

BRUNCH ANNUEL DE VOTRE SOCIÉTÉ DIMANCHE, LE 7 MAI 2006

Le conférencier invité sera le Dr Jean-Robert Théoret La pratique des petits animaux il y a 50 ans.

Le Dr Théoret obtient son diplôme en 1954, il ouvre une clinique pour petits animaux à Verdun. Il devient dans les années 1960 et 1970 un vulgarisateur de la médecine vétérinaire à la télévision dans le cadre de l'émission du Capitaine Bonhomme à Télé métropole. Le Dr Théoret va nous rappeler son travail de pionnier en pratique des petits animaux

**Remise du prix Victor 2005
Assemblée générale annuelle**

Victor-Théodule Daubigny : son histoire n'est pas terminée!

Par Dr Michel Pepin m.v., historien de la profession



Il y a vingt ans, alors que je terminais la rédaction de mon livre *Histoire et petites histoires des vétérinaires du Québec*, un de mes regrets était de ne pas avoir eu la chance de visiter l'endroit où était enterré Victor-Théodule Daubigny afin d'y lire l'épithaphe rédigée sur sa pierre tombale.

Je savais qu'il était mort à Terrebonne le 11 décembre 1908 à l'âge de 72 ans des suites d'une bronchite. Grâce à mon confrère français Rémy Veronesi, nous avons aussi découvert qu'il avait été inhumé le 14 décembre de la même année dans la crypte de l'église Saint-Louis-de-France de Terrebonne.

Il y a quelques années, je me suis donc rendu dans cette même église afin d'avoir accès à la crypte, maintenant interdite aux visiteurs. Fort heureusement, et ce même sans rendez-vous préalable, on m'autorisa à y descendre afin de rechercher cette fameuse tombe. Enfin, j'allais pouvoir me recueillir sur la sépulture de cet homme que j'ai déjà eu l'honneur de personnifier à quelques reprises lors de conférences ou même à la télévision; j'ai passé également de nombreux mois à reconstituer sa vie. Alors, quelle ne fut pas ma surprise, après plusieurs minutes de vaines recherches dans la crypte, de constater qu'il n'y avait aucune pierre tombale au nom de Victor-Théodule Daubigny! Et pourtant, le registre est formel : il a bel et bien été inhumé dans cette crypte en présence de nombreux dignitaires et vétérinaires ainsi que de son fils François-Théodule Daubigny et de sa petite-fille Camille, âgée de neuf ans à l'époque. Un peu dépité de n'avoir rien découvert, je m'apprêtais à remonter dans l'église lorsque j'entrevis, appuyé sur un mur de pierre près de l'escalier, un modeste monument funéraire en bois. En m'approchant, je découvris, sculpté, un nom familier, Victor-Théodule Daubigny...

Église Saint-Louis-de-France à Terrebonne



Cette église est la troisième depuis la fondation et a été construite autour de 1878. En 1880, le curé Piché a fait exhumer les corps inhumés dans le sous-sol de la vieille église pour les placer dans la crypte de la nouvelle église. Dans ladite crypte sont inhumés les corps de plusieurs notables et bâtisseurs ainsi que celui de Victor-Théodule Daubigny



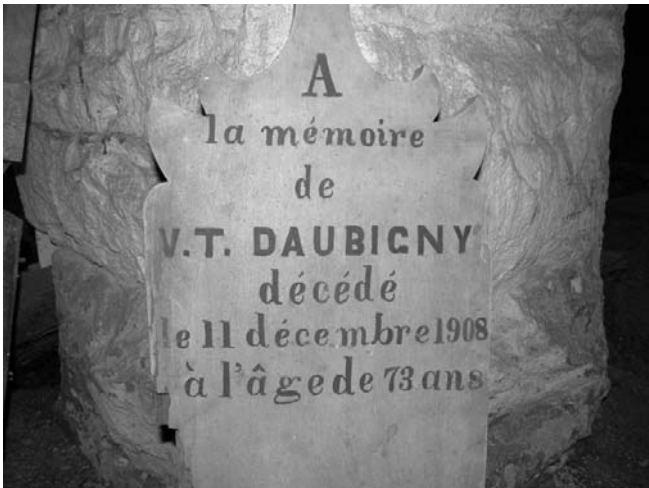
Les autorités en place n'ont jamais été en mesure de me dire pourquoi ce monument était à cet endroit et depuis quand. Compte tenu que seuls les notables fortunés du village ainsi que les membres du clergé et les élus avaient ce grand privilège d'être enterrés sous l'église à l'abri des intempéries, il est plutôt étrange de constater la très grande simplicité de ce monument qui ne correspond pas d'ailleurs à la personnalité de Daubigny .

Selon moi, il s'agit plutôt d'un monument funéraire installé provisoirement en attendant une stèle permanente en pierre. Reste maintenant à savoir pourquoi elle n'est pas présente dans la crypte, si jamais elle y fut un jour! Est-ce que la tombe aurait été déplacée à un autre endroit de la crypte? La pierre d'origine fut-elle brisée? Mystère! Une enquête plus approfondie serait de mise afin de connaître le fin fond de l'histoire. Car il ne fait aucun doute que le fondateur de la seule faculté vétérinaire francophone en Amérique mérite un monument plus digne de sa stature.

Comme vous le voyez, en histoire, plus on va de l'avant dans les recherches, plus il faut revenir en arrière pour vraiment comprendre.

Monument

Monument funéraire de Victor-Théodule Daubigny, trouvé appuyé sur un mur de pierre, dans la crypte de l'église Saint-Louis-de France à Terrebonne.



Crypte

Voici quelques stèles funéraires telles qu'on peut les voir dans la crypte.



Le Parc Victor-Théodule Daubigny à Montréal.

Par Dr Michel Pepin m.v. , historien de la profession

Le Parc Victor-Théodule-Daubigny, inauguré le 8 octobre 1988, fut l'un des premiers projets réalisés par la Société de Conservation du Patrimoine Vétérinaire Québécois. Malheureusement, ce tout petit parc, situé sur la rue Montcalm à Montréal, fut menacé de disparition au début des années 2000. À la suite de cette controverse entourant l'avenir de plusieurs petits parcs dans le quartier Centre-Sud, le projet *Parcs vivants* est né à l'été 2002 afin de revitaliser certains mini-parcs et en particulier celui de Victor-Théodule-Daubigny. Cette mission fut confiée à l'Éco-quartier Saint-Jacques qui est un programme environnemental financé par l'Arrondissement de Ville-Marie. Sa mission est d'améliorer la qualité de vie urbaine et de promouvoir une société écologiste. C'est ainsi que j'ai été amené à participer, avec cette organisme, à l'élaboration de la nouvelle affiche qui sera mise en place au printemps 2006. Et 2008, nous serons alors en mesure de célébrer le 20e anniversaire du Parc Victor-Théodule-Daubigny et de commémorer le 100e anniversaire de son décès! Les deux pages suivantes montrent le contenu de cette nouvelle affiche.

Parc Victor-T.-Daubigny

En décembre 1973, l'immeuble à deux logements qui occupait l'emplacement actuel du parc fut endommagé par un incendie, puis démoli à l'été 1974.

Le jeudi 31 octobre 1974, après plusieurs mois de négociations infructueuses avec l'administration du maire Drapeau, les pompiers de Montréal ont déclenché une grève générale. Ce fut le début du « Week-end rouge ». Jusqu'au 3 novembre, près de 50 gros incendies ont frappé Montréal, mais il n'y a eu aucune victime. Le Centre-Sud fut le quartier le plus éprouvé : 17 foyers d'incendie dont 14 d'origine criminelle, 185 familles sur le pavé. Le plus gros incendie a détruit la majorité des bâtiments du quadrilatère Sherbrooke-Ontario-Amherst-Wolfe (voir photo). Par contre, le terrain occupé aujourd'hui par le parc fut épargné par le Week-end rouge.

En 1978, le terrain vacant fut acquis par la Ville de Montréal, dans le cadre du Programme d'amélioration de quartier (P.A.Q.) « Terrasse Ontario », une initiative



Jean Goupil, La Presse

municipale-provinciale-fédérale visant à revaloriser la fonction résidentielle du quartier et à lui redonner la faveur des investisseurs. En 1984, le terrain fut aménagé en parc de voisinage et, en 1988, il fut inauguré sous le nom de Victor-T.-Daubigny, à la suggestion de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois.

Depuis l'été 2002, ce parc fait partie de Parcs vivants, un projet de revitalisation des mini-parcs par la réappropriation citoyenne, financé par l'Arrondissement de Ville-Marie et réalisé par Éco-quartier Saint-Jacques et le Sentier urbain.

Qui était Victor-T. Daubigny ?



Originaire de Crillon, au nord de Paris, Victor-Théodule Daubigny (1836-1908), après avoir œuvré comme clerc de notaire, émigra à Montréal en 1872. À son arrivée, il s'installa sur une ferme à Lachenaie. Constatant l'absence de vétérinaires francophones au Québec, il s'inscrivit au Montreal Veterinary College en 1876. Son diplôme obtenu en 1879, il devint responsable de la section francophone de cette école. En 1885, il fonda, avec le D' Orphir Bruneau, l'École de médecine vétérinaire de Montréal. En 1886, il quitta cette école et mit sur pied l'École vétérinaire francophone de Montréal. Cette dernière fut la seule à survivre et devint, après deux déménagements, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, aujourd'hui établie à Saint-Hyacinthe.

Le prix Victor, créé en 1989 par la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, est remis annuellement à un médecin vétérinaire qui s'est particulièrement distingué par ses réalisations. On peut considérer le D' Victor-Théodule Daubigny comme le père de la médecine vétérinaire francophone en Amérique.

Source (texte et photo) : D' Michel Pépin, auteur du livre *Histoire et petites histoires des vétérinaires du Québec*, Éditions François-Lubrina, 1986.

Une oasis pour rêver

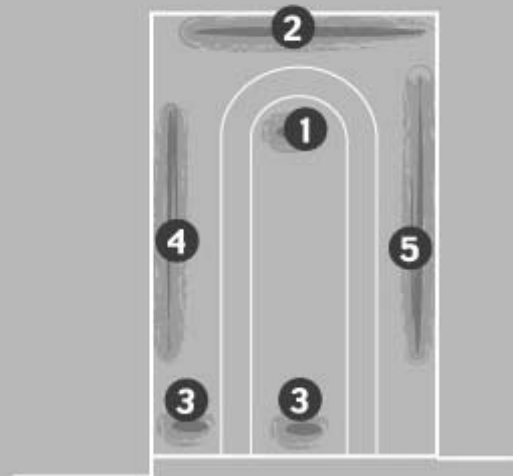
Dans tous les désordres de la vie, dans toutes les confusions de nos cœurs, cette oasis de verdure à l'abri du vertige de la ville t'offre un moment pour te ressourcer. Laisse tes oreilles se réjouir du chant d'un oiseau qui lui aussi est venu flâner un peu. Laisse tes yeux suivre cet écureuil glouton qui est toujours prêt à partager ton goûter sans se faire prier.

Quand vient le temps des lilas, déjà les rayons du soleil te donneront la chance de refaire le plein d'énergie.

En plein cœur de ce parc, regarde cette majestueuse épinette qui a grandi comme un géant en silence, témoin de nos saisons qui passent. En faisant de ce lieu un espace familier, on prend conscience par le fait même de la richesse collective qu'il apporte à notre quartier. Avec le respect qu'on lui donnera, peut-être qu'on pourra l'offrir en héritage aux générations futures.

Gaétan, riverain du parc, novembre 2004

Arbres et arbustes



- 1 Épinette du Colorado** *Picea pungens*
- 2 Chêne fastigié** *Quercus robur 'Fastigiata'*
Fastigié : caractérisé par des branches dressées verticalement formant un angle aigu avec le tronc.
- 3 Chicot du Canada** *Gymnocladus dioica*
Poussant à l'état naturel dans certains États américains et au sud de l'Ontario, le Chicot du Canada est planté comme arbre ornemental pour l'apparence inhabituelle de son feuillage dénudé. Ses feuilles immenses (60-100 cm) sont subdivisées en de nombreuses folioles et laissent passer beaucoup de lumière. Il fait partie de la famille des Légumineuses : ses racines portent des nodules qui fixent l'azote et enrichissent le sol. Autrefois, ses graines torréfiées étaient employées comme succédané du café.
- 4 Viorne lentago** *Viburnum lentago*
- 5 Lilas commun** *Syringa vulgaris*

Financement : Fonds de soutien au développement social – Arrondissement de Ville-Marie
Contrat de ville (Lutte contre la pauvreté) – Gouvernement du Québec
Fonds de l'environnement de Shell

Production : Éco-quartier Saint-Jacques (Idée originale : E. Servain / Réalisation : C. Mercier)

Appui à la recherche historique : Ecomusée du fier monde

Appui à l'identification botanique : Service des parcs – Arrondissement de Ville-Marie

Révision linguistique : Jo-Ann Dussault

Infographie : Jorge Trejo Galdames

Origine des programmes d'inspection des viandes et de santé des animaux à Agriculture Canada



Par Gaston Roy

Introduction

Le présent texte représente des extraits et une traduction libre tirée du volume : Century One, a history of Ontario Veterinary Association 1874-1974 des auteurs A. Margaret Evan et C.A.V. Barker.

Dans leur volume les auteurs décrivent un volet important de la médecine vétérinaire au Canada et ce à travers les activités de l'Ontario Veterinary Association, société créée le 24 septembre 1874 sous le nom de l'Ontario Veterinary Medical Association. Il s'agissait de la deuxième association vétérinaire en Amérique du Nord. En effet la United States Veterinary Association, aujourd'hui connue sous le nom de l'American Veterinary Medical Association, avait été créée à New York en 1863.

La mise en place des programmes de santé des animaux et d'inspection des viandes est directement reliée aux développements de l'agriculture et de la médecine vétérinaire au Canada. À partir de la seconde moitié du 19^{ième} siècle, il y a eu augmentation de la population canadienne, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'animaux domestiques et de leur valeur marchande.

Des éleveurs commencèrent à importer des animaux pur-sang et certaines associations agricoles provinciales faisaient la promotion pour l'élevage d'animaux de meilleure qualité. Dans les années 1850 on note une augmentation des demandes d'importation du bétail canadien aux États-unis et avec comme conséquence une augmentation du prix du bétail au Canada.

Pour ces raisons les besoins en services vétérinaires étaient grandissants, entre autres aussi à cause des nouveaux moyens de transport (bateau, train) qui augmentaient grandement la vulnérabilité du bétail aux maladies européennes. La peste porcine, la fièvre aphteuse, l'anthrax et d'autres maladies sérieuses étaient présentes aux U.S.A. causant des pertes énormes et mettant à risque le cheptel canadien.

Il y avait un besoin de vrais vétérinaires (car il y avait beaucoup de charlatans), ce qui amena la création de la première école vétérinaire et, aujourd'hui elle porte le nom de l'Ontario Veterinary College. En 1866, les trois premiers vétérinaires graduent de cette école.

En 1865, la province du Canada (le gouvernement canadien de l'époque) a promulgué une loi pour prendre action face à l'introduction et à la dissémination de maladies affectant certains animaux. En 1869, cette loi fut révisée par le gouvernement du Dominion du Canada et identifiée comme : loi sur les maladies contagieuses animales.

La loi de 1869 visait à prévenir l'introduction de maladies contagieuses chez les animaux en provenance de l'Europe et des autres régions de l'Amérique du Nord et leur dissémination au Canada. Elle permettait la mise en place de stations de quarantaine et l'embauche d'inspecteurs vétérinaires. En 1876 la première station de quarantaine fut construite à la Pointe Lévis, Québec. Les vétérinaires à l'emploi du ministère portaient le titre d'inspecteur du Dominion.

En mai 1879, il a eu des cas de peste porcine rapportés dans la région de London, Ontario et des cas de fièvre aphteuse dans la région de Westminster, Ontario. Ce sont probablement les premiers cas rapportés dans la littérature au Canada. Cette même année, une commission vétérinaire mixte Canada - États-unis a été formée pour identifier les moyens à prendre pour prévenir la propagation de maladies contagieuses. Les résultats du travail de cette commission ne semblent pas avoir été archivés.

À la fin du siècle, le premier débat sur la définition d'un acte vétérinaire a probablement eu lieu, il s'agissait des épreuves à la tuberculine pour le dépistage de la tuberculose bovine. La tuberculine, agent de diagnostic découvert par Koch en 1890, a commencé à être utilisé en Amérique du Nord en 1892. En 1897, les États-Unis exigèrent que les animaux importés dans leur pays soient accompagnés d'un document certifiant que l'animal était exempt de maladies contagieuses. L'animal devait entre autres être exempt de tuberculose bovine suite à une épreuve à la tuberculine. Le document devait être signé par une personne mandatée par le gouvernement canadien.

La direction générale de la santé des animaux, au sein du ministère de l'Agriculture du Canada est souvent mentionnée comme ayant été formée en 1903 pour regrouper toutes les activités vétérinaires du ministère. Cette direction était sous la gouverne d'un vétérinaire portant le titre de vétérinaire directeur général qui travaillait à temps plein pour la direction générale alors que ses prédécesseurs portaient le titre d'inspecteur vétérinaire en chef et occupaient ce poste à temps partiel.

L'Association vétérinaire de l'Ontario avait convaincu les représentants du ministère de l'Agriculture du Canada que les épreuves à la tuberculine devaient être faites par un vétérinaire. Les vétérinaires praticiens, intéressés par ce travail devaient réussir un examen oral et écrit, plusieurs échouèrent cet examen.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 avait donné des pouvoirs dans ce domaine de l'agriculture autant aux provinces qu'au gouvernement central. Le gouvernement de l'Ontario décida de fournir de la tuberculine et de permettre que les épreuves de tuberculine soient effectuées par des non vétérinaires (éleveurs, commerçants d'animaux). En 1900, suite à de houleux débats entre le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement canadien et l'Association vétérinaire de l'Ontario, les épreuves à la tuberculine furent identifiées comme un acte vétérinaire.

En 1907, la première loi sur l'inspection des viandes fut promulguée sous le titre de loi sur les viandes et les aliments en conserve. Entre quarante et cinquante vétérinaires étaient requis pour l'implantation de ce nouveau programme d'inspection des viandes sous la supervision du vétérinaire directeur général, de la direction générale de la santé des animaux du ministère de l'agriculture du Canada. Étant donné qu'il n'y avait pas de cours d'inspection des viandes dispensés par les écoles vétérinaires canadiennes afin de pouvoir se qualifier pour ce travail, les vétérinaires qui furent les premiers à être recrutés furent envoyés à Chicago pour un entraînement de plusieurs mois.

À compter de 1908, l'inspection des viandes représentait une nouvelle opportunité de carrière pour les nouveaux diplômés. Le salaire pour un vétérinaire inspecteur des viandes travaillant à temps plein, fut établi à 1200,00 \$ par année.

Des représentations avaient été faites auprès du gouvernement canadien pour que ce dernier s'implique, non seulement dans l'inspection des viandes, mais aussi dans l'inspection du lait. Cependant, le gouvernement du Dominion était préoccupé par l'inspection des viandes seulement et laissa l'inspection du lait aux gouvernements locaux.

Le commerce international des viandes et des produits animaux fut le principal motif pour l'implantation d'un système d'inspection des viandes, c'était une nécessité économique pour les gros abattoirs canadiens. Les viandes et leurs sous-produits étaient reconnus comme des sources potentielles de transmission de maladies dans plusieurs pays et l'inspection vétérinaire des carcasses d'animaux abattus était devenue une procédure courante particulièrement en Europe. L'inspection des viandes, en éliminant les carcasses des animaux malades, prévenait ou minimisait la transmission des maladies animales dans les viandes exportées.

En plus l'inspection des viandes comportait un volet santé publique en prévenant la transmission à l'homme de certaines maladies d'origine animale comme la tuberculose bovine.

BRUNCH ANNUEL DE VOTRE SOCIÉTÉ : DIMANCHE, LE 7 MAI 2006
Le conférencier invité sera le Dr Jean-Robert Théoret
La pratique des petits animaux, il y a 50 ans.

Remise du prix Victor 2005 et assemblée générale annuelle

LA SCPVQ possède l'acte de naissance de Victor Théodule Daubigny, cette copie, conforme aux registres, a été délivrée par le maire de la commune de Crillon, le 1^{er} décembre 1949.

République française - Département de l'oise
Arrondissement de Beauvais
Commune de Crillon.

- Extrait des registres de l'état civil - Année 1836.

Naissance de
Victor Théodule
Daubigny.

- 29 février 1836. -

Le au mil huit cent trente-six, le mardi premier mars, huit heures du matin, par devant nous, maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune de Crillon, Canton de Songeons, Arrondissement de Beauvais (oise) Est comparu le sieur François Daubigny, âgé de vingt-cinq ans, manoeuvre, demeurant en cette commune de Crillon, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à son domicile, hier à onze heures du soir, de lui déclaré et de Joséphine Daubigny, son épouse, âgée de vingt-sept ans, et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victor Théodule. Lesquelles déclaration et présentation ont été faites en présence des sieurs Pierre Antoine Lecoutre, âgé de quarante-quatre ans, marchand épicer, et Pierre Alexandre Eugène Casimir Lecoutre, âgé de vingt-et-un ans, tous deux domiciliés en cette Commune de Crillon, témoins qui ont, avec le comparant, et nous, maire, signé le présent acte de naissance après lecture faite.

Suivent les signatures de : Lecoutre fils,

